

Baisse de la Vitesse Maxi Autorisée :
! NON à l'Inflation Sécuritaire !



TOULOUSE
se M O B I L I S E

Samedi 12 Avril

à 13 h 00

6/8 Av de Fondeyres
(Parking Centre Routier)

Le Ministre de l'Intérieur s'est déclaré favorable à une nouvelle limitation de vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire. Cette annonce de « l'hyper-ministre » est inspirée par un petit comité d'experts qui veulent atteindre un objectif décrété par les technocrates de l'Union Européenne : faire chuter la mortalité routière par les moyens les plus rapides.

Sans attendre l'avis du Conseil National de la Sécurité Routière qu'il a lui-même mis en place, Manuel Valls, opte pour la méthode la plus simple (grâce aux radars automatiques)... La FFMC dénonce cette surenchère réglementaire qui consiste à toujours contraindre les usagers par la menace de la répression plutôt que de travailler à d'autres alternatives comme entre autres :

- donner **enfin** les moyens à la formation, éternel parent pauvre de la Sécurité Routière ;
- prendre en compte les spécificités de la circulation des usagers 2/3RM, catégorie la plus fragile, notamment en faisant appliquer les recommandations existantes pour des infrastructures routières moins dangereuses.

Pour la FFMC, la Sécurité Routière devrait être fondée sur le partage de la route, l'apaisement des comportements, l'anticipation... mais avec une Sécurité Routière dictée par le Ministère de l'Intérieur, pourtant c'est encore et toujours « la politique du bâton » qu'on retrouve à l'extérieur !

Fédération Française des Motards en Colère

FFMC 31 – Piste Municipale de Candie – Chemin de la Saudrune – 31100 TOULOUSE
contact@ffmc31.org – www.ffmc31.org